

DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR L'IJECT DE 2022-2023

Repères annotés pour les cours à double reconnaissance de crédits (DRC)

Mode de prestation (voir les descriptions dans la politique de DRC)	Repères provisoires pour les conseils scolaires	Repères provisoires pour les collèges	Notes
Enseignement en équipe dans une école secondaire	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par cours : 585 \$	Inclut tous les cours, peu importe la discipline. Dans le cas de la DRC dans les métiers, la technologie ou la santé, d'autres fonds peuvent être demandés dans la section « Divers » pour des éléments spécialement requis pour la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.
Enseigné en équipe dans un emplacement communautaire (pas dans une école secondaire ou dans un collège). Dans la SACD sélectionnez la forme de prestation « enseigné en équipe dans une école secondaire ».	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par salle de cours : 585 \$	S'il est nécessaire de louer un local, fournissez les détails appropriés dans la section « Divers » (coût hebdomadaire x nombre de semaines). Comprend tous les cours, peu importe la discipline. Dans le cas des DRC de métiers, de technologie ou du domaine de la santé, vous pouvez réclamer du financement additionnel dans la section « Divers » pour des articles requis dans la portion collégiale du cours.
Enseignement en équipe dans un collège	Coordination et réunions : 200 \$	Total du coût pour le collège par élève, par	Inclut les types suivants de cours : <ul style="list-style-type: none"> • Tous les cours fondés sur des manuels • Arts

Mode de prestation (voir les descriptions dans la politique de DRC)	Repères provisoires pour les conseils scolaires	Repères provisoires pour les collèges	Notes
	par élève, par cours	cours, par classe : 765 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Design, y compris design / décoration d'intérieur • Conditionnement physique, bien-être, autodéfense.
		Total du coût par élève, par cours des métiers, de technologie ou de santé : 994 \$	<p>Inclut la plupart des cours dont le code commence par T ou BT.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine • Coiffure • DAO • Photographie <p>D'autres fonds peuvent être demandés dans la section « Divers » pour des éléments spécialement requis pour la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.</p>
Cours collégial dans un emplacement communautaire (pas dans une école secondaire ou dans un collège). <i>Dans la SACD sélectionnez le mode de prestation « Cours collégial offert dans une école secondaire</i>	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par cours : 585 \$	<p>S'il est nécessaire de louer un local, fournissez les détails appropriés dans la section « Divers » (coût hebdomadaire x nombre de semaines).</p> <p>Incluez tous les cours, peu importe la discipline. Dans le cas des DRC de métiers, de technologie ou du domaine de la santé, vous pouvez réclamer du financement additionnel dans la section « Divers » pour des articles requis dans la portion collégiale du cours.</p>

Mode de prestation (voir les descriptions dans la politique de DRC)	Repères provisoires pour les conseils scolaires	Repères provisoires pour les collèges	Notes
Cours collégial offert dans un collège	Coordination et réunions : 200 \$ par élève, par cours	Total du coût pour le collège par élève, par cours offert par un collège, par classe : 753 \$	Inclut les types suivants de cours : <ul style="list-style-type: none"> • Tous les cours fondés sur des manuels • Arts • Design, y compris design / décoration d'intérieur • Conditionnement physique, bien-être, autodéfense D'autres fonds peuvent être demandés dans la section « Divers » pour des éléments spécialement requis pour la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.
		Total du coût par cours des métiers, de technologie ou de santé, offert par un collège : 1 200 \$	Inclut la plupart des cours dont le code commence par T ou BT. Notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine • Coiffure • DAO • Photographie Ce montant repère bonifié devrait permettre de couvrir la majeure partie des frais de prestation. Vous pouvez solliciter d'autres fonds dans la section « Divers » lorsque le coût des manuels et des ressources matérielles dépasse le financement prévu par les montants repères.
Cours collégial offert dans une école secondaire	Coordination et réunions : 200 \$	Total du coût pour le collège	Inclut tous les cours, peu importe la discipline. Inclut les cours d'apprentissage électronique. On peut demander d'autres fonds dans la section

Mode de prestation (voir les descriptions dans la politique de DRC)	Repères provisoires pour les conseils scolaires	Repères provisoires pour les collèges	Notes
	par élève et par cours	par élève et par cours : 585 \$	« Divers » pour des éléments spécialement requis dans la partie collégiale de la double reconnaissance de crédit.
<p>Note : Pour les cours de plus de 42 heures offerts par les collèges, il n'y a aucun financement supplémentaire, et la valeur en crédits ne dépasse pas 1. Le financement des cours de moins de 42 heures offerts par les collèges est calculé au prorata. Par exemple, un cours de 0,5 crédit reçoit 50 % du repère et un cours de 0,25 crédit reçoit 25 % du repère.</p>			
Cours d'apprentissage de niveau 1, enseigné en équipe dans une école secondaire	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400 \$ par élève	Coordination et réunions : 100 \$ par élève par programme de niveau 1. Instruction à 95 \$ de l'heure pour l'apprentissage	Pas de financement en milieu scolaire <ul style="list-style-type: none"> • Les coûts horaires supplémentaires pour le corps professoral des programmes en apprentissage sont admissibles pour les cours offerts à l'école secondaire.
Cours enseigné par un enseignant du secondaire sous la supervision d'un collègue à titre d'agent de formation	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400 \$ par élève	Coordination, réunions et supervision du collègue : 233 \$ par élève.	Pas de financement en milieu scolaire. Puisque le programme donné à l'école secondaire est considéré comme étant l'équivalent de celui donné au collège, les demandes de financement 'Divers' ne seront accordées que dans des cas uniques.

Mode de prestation (voir les descriptions dans la politique de DRC)	Repères provisoires pour les conseils scolaires	Repères provisoires pour les collèges	Notes
Cours en apprentissage de niveau 1, enseigné en équipe dans un collège	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève par programme de niveau 1	Coordination et réunions, et services supplémentaires : 175 \$ par élève par programme de niveau 1	Le financement en milieu scolaire couvre les installations, le corps professoral, le matériel et l'administration.
Cours collégial en apprentissage de niveau 1 offert dans un collège	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève par programme de niveau 1	Coordination et réunions, et services supplémentaires : 175 \$ par élève par programme de niveau 1	Le financement en milieu scolaire couvre les installations, le corps professoral, le matériel et l'administration.
Cours collégial de niveau 1 offert dans une école secondaire	Coordination et réunions, et fournitures et manuels : 400 \$ par élève par programme de niveau 1	Coordination et réunions : 100 \$ par élève par programme de niveau 1	Pas de financement en milieu scolaire <ul style="list-style-type: none"> • Les coûts supplémentaires par heure pour le corps professoral en apprentissage sont admissibles pour les cours offerts à l'école secondaire.

Mode de prestation (voir les descriptions dans la politique de DRC)	Repères provisoires pour les conseils scolaires	Repères provisoires pour les collèges	Notes
		Instruction à 95 \$ de l'heure pour l'apprentissage	
Apprentissage de niveau 1 offert par un collège dans un emplacement communautaire (pas dans une école secondaire ou dans un collège). Dans la SACD sélectionnez la forme de prestation « cours collégial offert dans un collège ».	Coordination, réunions, fournitures et manuels : 400 \$ par élève par programme de niveau 1	Coordination, réunions, et services supplémentaires : 175 \$ par élève par programme de niveau 1	Pour que la demande de l'emplacement visé soit étudiée le collège doit posséder le statut de fournisseur approuvé. L'achat de places comprend les installations, le personnel enseignant, les ressources matérielles et le frais administratifs.

Note : Le financement pour la formation par l'apprentissage de niveau 1 en salle de classe pour couvrir les frais de prestation des programmes d'apprentissage peut être réalisé de deux façons :

1. Le financement pour la formation par l'apprentissage en salle de classe du MTFDC payé directement au collège avec l'approbation du bureau de district du MTFDC
2. Le financement pour la formation par l'apprentissage en salle de classe de l'IJECT payé à l'équipe de planification régionale (l'EPR) avec l'approbation de l'IJECT – seulement pour les élèves du principal groupe cible

Les EPR doivent demander l'approbation du bureau régional local du MTFDC pour le financement de la formation par l'apprentissage en salle de classe pour les élèves du PAJO. Il faut remplir le formulaire *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) – Formulaire de confirmation du programme de formation par l'apprentissage de niveau 1 en salle de classe du MTFDC* et le remettre avant la date d'échéance afin que le programme de double reconnaissance de

crédit soit considéré pour approbation.

Si des fonds de l'IJECT pour le financement de la formation par l'apprentissage de niveau 1 en salle de classe sont demandés pour les élèves du principal groupe cible, le formulaire *Principal groupe cible - Formulaire de demande de financement de l'IJECT pour le programme de formation par l'apprentissage de niveau 1 en salle de classe* doit être rempli et remis.

Le site Web des propositions de la SACD, ne permet pas d'indiquer deux modes de financement pour un même projet / programme. Par conséquent, les cours de niveau 1 qui incluent du financement de l'IJECT et du MTFDC doivent être présentés dans deux propositions distinctes.

AUTRES DEMANDES

Tout coût qui ne figure pas dans les repères peut être réclamé comme coût « divers » dans la proposition.

Demandes diverses admissibles :

- L'Accompagnement L'EAC et l'Accompagnement DRCA (voir les notes ici-bas)
- Relevés des antécédents criminels des professeurs du palier collégial qui enseignent la double reconnaissance de crédit dans des écoles secondaires
- Demandes de soutien pour les élèves handicapés (p. ex. interprète en langage des signes, version d'un manuel en Braille) si le conseil ou le collège ne peut pas assumer le coût
- Location de salle pour L'école au collège
- Financement limité pour le matériel de sécurité personnelle (lunettes, bottes, protection auditive, uniformes) pour les cours offerts par un collège ou pour les programmes du niveau 1 destinés aux élèves du principal groupe cible. On utilisera le financement du PAJO pour les crédits de la DRC des élèves du niveau 1 avec financement du MTFDC.
- Personnel enseignant du secondaire de la double reconnaissance de crédit d'école d'été (110 heures) ou du soir (90 heures)
- Enseignantes et enseignants de la DRCA
- Dans le cas de la double reconnaissance de crédit offerte dans une école secondaire, les coûts des laboratoires et des articles consommables utilisés pendant les classes qui ont lieu

Les éléments suivants ne seront **pas** financés :

- Achats d'équipement
- Matériel supplémentaire pour les élèves comme les clés USB et les manuels scolaires
- Frais pour les activités récréatives des élèves, aide à la transition des élèves, frais d'administration, services de soutien aux élèves
- Certifications
- Suivi, supervision et production de rapports
- Coordination de projets et planification
- Direction d'école de soir ou d'été
- Création de versions en ligne de cours collégiaux existants
- Analyses de l'écart pour les cours enseignés en équipe
- Couverture de la suppléance quand le personnel enseignant du milieu secondaire de la double reconnaissance de crédit accompagne les élèves au collège
- Repas pour les élèves (à moins qu'ils ne passent la nuit sur place dans le cadre de la double reconnaissance de crédit). Une justification expliquant clairement pourquoi les élèves se doivent de passer la nuit accompagne la proposition
- Programmes de petit-déjeuner
- Location de locaux pour les programmes de double reconnaissance de crédit situés dans un collège
- Déjeuners de remerciement
- Licences de logiciels, renouvellement

<p>au collège pour les programmes dont la clientèle principale est le principal groupe cible</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les excursions sur le terrain directement liées au cours collégial (et non pas au cours d'école secondaire) pour la double reconnaissance de crédit dont la majeure partie de la clientèle est le principal groupe cible 	<ul style="list-style-type: none"> • Concours d'habiletés
---	--

Accompagnement L'ÉAC et Accompagnement DRCA – Les EPR doivent réclamer ce financement pour chaque élève de L'ÉAC et de la DRCA.

Incluez les détails de cette demande de financement dans la section « Divers » de votre demande de la DRC :

- Trois conversations de groupe par classe (No. de classes x 45,00\$)
- Conversations de suivi individuelles par élève
 - 4 heures par élève (No. d'élèves x 4 heures x 45,00\$)
- Perfectionnement pédagogique et rapports des conseillers des collèges (8 heures x nombre.de classes x 45,00\$)
- Fournitures d'ateliers (20,00\$ x nombre d'élèves)

TRANSPORT

Les frais de transport ne sont pas inclus par les repères. Les approbations pour le transport reposent sur la justification détaillée dans la proposition de l'EPR. Les frais de transport ou de stationnement du personnel enseignant du secondaire des programmes de double reconnaissance de crédit ne sont pas financés.

Transport des élèves :

- Toutes les demandes de financement du transport sont mises dans la section « Transports » (plutôt que dans la section « Divers »).
- Le transport à des sites de travail ne sera approuvé que si le travail est lié exclusivement au crédit collégial

- Le transport au collège dans le cas des cours offerts à l'école secondaire sera financé pour les programmes dont le principal public cible est le principal groupe cible ou des élèves du PAJO

Déplacements des éducateurs :

- Les déplacements du corps professoral des collèges pour la DRC offerte dans des écoles secondaires seront approuvés au taux applicable (0.40\$/km pour le sud de l'Ontario et 0.41\$/km pour le nord de l'Ontario) du ministère de l'Éducation
- Les déplacements et le stationnement du personnel enseignant des écoles secondaires ne sont pas financés